

OFFEMONT

LES JOIES DU CARNAVAL



Tellement drôles

A OFFEMONT



et tellement belles...

R
É
A
L
L
I
T
É
S

1995

Crédit Mutuel

la banque à qui parler



**Qui
est mieux placé**

**pour assurer votre voiture que
celui qui vous aide à la financer ?**

La Bancassurance

Crédit Mutuel Belfort Vosges
103, avenue Jean Jaurès
90000 Belfort
Tél. : 84 21 26 30

Crédit Mutuel Belfort Centre
1, place de la République
90000 Belfort
Tél. : 84 21 47 59

Crédit Mutuel Valdoie
22, rue Carnot
90300 Valdoie
Tél. : 84 26 80 88

OFFEMONT RÉALITÉS

BULLETIN MUNICIPAL - MAI 1995

SOMMAIRE

- Le mot du maire	3
- Le mot du directeur de la publication	4
- 8 mai 1994	7
- Cérémonies commémorant le cinquantième anniversaire de la Libération	8
- Cérémonies du 29 avril et du 8 mai 1995	10
- Résultat des élections européennes du 12 juin 1994	11
- Résultat des élections présidentielles des 23 avril et 7 mai 1995	12
- Etat-civil	13
- Le contrat de ville	18
- Les travaux	19
- Entretien et aménagement des cours d'eau	21
- Il était une fois les gardes-nature à Offemont	22
- Téléthon : la commune d'Offemont et ses habitants se mobilisent	23
- Les manifestations des 2 et 3 décembre 1994	26
- Marché de Noël organisé par les parents d'élèves	28
- Les vœux de monsieur le maire	31
- Carnaval en images	33
- En bref	36
- Inscriptions sur les listes électorales	37
- Promeneurs, prudence ; enfants, attention	38
- Des raisons d'être fiers	38
- Deux grandes figures de la commune disparaissent	39
- La semaine du goût dans les écoles d'Offemont	40
- Les trois quartiers HLM d'Offemont : les Casernes, Ganghoffer, l'Arsof	41
- La CAF, principal financeur du Centre socio-culturel de l'Arsof	42
- Aider les plus démunis	43
- Exclusions : jusqu'où ?	43
- L'association femmes "Les Bleuets"	44
- Aider les personnes âgées	46
- Nouvelles districales	48
- Inauguration du bungalow Tennis-Offemont	50
- Souvenirs : les années 1980	53
- Conte pour enfants : les petits bossus d'Offemont	54
- Communiqué de l'association sportive et culturelle d'Offemont Section football : AS Offemont	56

OFFEMONT RÉALITÉS

Ont participé à la rédaction du Bulletin : Mme ALLEMANN,
Mme BOUVIER, M. GALHER, M. RAUSHER, M. ROSSI,
M. SCHOLL, M. TRITIER.

Direction de la publication : F. BOUVIER
Publicité : s'adresser en mairie - Tél. 84 26 01 49

Le présent numéro est tiré à 1500 exemplaires par
l'imprimerie Schwaag - Valdoie
Diffusion gratuite - reproduction interdite
Dépôt légal n° 31.95

Bulletin Municipal d'Informations
Mairie - 90300 OFFEMONT

LE MOT DU MAIRE

Les élections municipales, tous les six ans, constituent un événement et une étape importante dans la vie d'une commune quelle que soit sa taille.

Ce sera le cas en cette année 1995. Après les présidentielles en avril-mai, suivra en juin le scrutin qui permettra localement à un peu plus des 2200 électeurs d'Offemont de choisir leurs Conseillères et Conseillers municipaux.

Ceux-ci devront veiller aux obligations et charges de la vie communale quotidienne et prévoir annuellement puis réaliser ensuite les investissements nécessaires au développement harmonieux et continu de la localité tout en maintenant un niveau d'imposition correct pour nos concitoyens.

Je ne solliciterai pas, vous le savez déjà, une nouvelle fois vos suffrages.

Votre confiance pour la majorité d'entre vous m'a été renouvelée à chaque scrutin, sans interruption, depuis 1959. Soyez-en remerciés.

Après 36 ans de vie municipale - 12 comme conseiller et 24 comme maire, j'ai estimé qu'il fallait conclure et passer le relais aux plus jeunes d'autant plus que nos archives consultées révèlent que depuis 1792 aucun "premier magistrat" n'a "tenu" aussi longtemps.

C'est donc le moment et le devoir pour un certain nombre d'entre nous de s'effacer devant ces jeunes générations qui mettront leurs idées plus novatrices et leurs talents plus fougueux au service de nos concitoyens.

C'est à eux que vous remettrez dans quelques semaines en "votre âme et conscience" la vie et l'avenir de notre commune ; ce sont eux qui devront se faire un devoir de conserver l'identité, la liberté, l'indépendance de celle-ci au sein des indispensables organismes de coopération intercommunale.

Et pour terminer, il me reste un ultime devoir, celui d'adresser aussi mes remerciements à tous ceux - et j'en oublierai certainement - qui m'ont facilité une tâche de plus en plus compliquée et lourde : adjointe et adjoints, conseillères et conseillers municipaux anciens et actuels, secrétaires, employées et employés communaux, administrations et élus départementaux... qui tous et suivant leurs moyens m'ont apporté leurs conseils et leur soutien.

Robert TRITTER

MENUISERIE
*Parquets flottants
Agencements
Escaliers*

CHARPENTE
*Couverture
Isolation*



Entreprise
A **RMBRUSTER FRÈRES**

32, rue Aristide Briand - 90300 OFFEMONT
Tél. 84 26 07 32

PEINTURE
REVÊTEMENT DE SOL
RAVALEMENT DE FAÇADES

S.N.C.
FAUCOGNEY
et fils



4, rue Paul Cézanne
90300 OFFEMONT
Tél. 84 26 42 79 - 84 22 31 20

LA BIGOUDERIE

PATRICIA

COIFFURE MIXTE



rue Aristide Briand
90300 OFFEMONT

Tél. 84 26 28 19



MÉTAL
EST

S.A.R.L.

*Serrurerie - Fer - Alu
Ferronnerie*

Double-fenêtres coulissantes

8, rue de Buc - 70400 CHALONVILLARS
Tél. 84 28 61 00

Daniel JARDON

CARROSSERIE
PEINTURE
AUTOMOBILE

20, rue Aristide-Briand - OFFEMONT
Tél. 84 26 35 30

STATION SERVICE

ARAL

M. Jean TERREAU

*Vidange - Graissage
Réglage pollution*

75, avenue Jean-Moulin - BELFORT
Tél. 84 21 35 42

LE MOT DU DIRECTEUR DE LA PUBLICATION



Françoise BOUVIER, Directeur de la Publication.

Avant de pouvoir entreprendre la rédaction de ce bulletin, j'ai été contrainte, après douze années où j'ai assumé la charge d'Offemont-Réalités, de suivre une journée de formation sur "le droit dans la stratégie électorale".

Il fallait en effet s'informer sur les problèmes de la communication en période préélectorale car "à compter du premier jour du sixième mois précédant le mois au cours duquel il doit être procédé à des élections générales, aucune campagne de promotion publicitaire des réalisations ou de la gestion d'une collectivité, ne peut être organisée sur le territoire des collectivités intéressées par le scrutin".

Ah, qu'en termes simples, ces belles choses sont dites !

Dans ce dernier bulletin avant les échéances municipales, je ne peux donc ni faire le bilan du dernier mandat municipal, ni exposer le programme des travaux décidé par le conseil municipal au-delà de juin 1995, alors que, première incohérence, le budget

voqué en mars 1995 engage anciens et futurs élus jusqu'en mars 1996.

J'ai donc borné ma prose aux événements intervenus au cours de cette dernière année, et encore ! Très prudemment...

Premier commandement : éviter les adjectifs enthousiastes : "supprimez les adjectifs valorisants, les «grâce aux efforts de notre municipalité»" suppliait récemment Dominique DEPORCQ, avocat, lors du dernier congrès de l'association nationale des journalistes de la presse des collectivités territoriales, en traitant des conséquences des lois de 1988, 1990, 1993 relatives à la transparence de la vie politique, sur les préparations des prochaines élections municipales (v. le Monde - 27-28 novembre 1994).

Ainsi, à Offemont, si vous avez été les heureux utilisateurs d'un superbe complexe sportif, vous n'êtes plus, en cette période préélectorale, que les usagers sans état d'âme d'un terrain de sports non qualifié.

De même, les belles écoles de la commune sont devenues des bâtiments sans fioriture. On y perd en poésie - le style devient sec, très sec. On y gagne en concision - ah, le volume des adjectifs...

Second commandement : surseoir à toute nouveauté. On a bien fait valoir que le cinquantenaire de la libération en était nécessairement une, mais à relater l'événement on prend des risques...

Troisième commandement : gérer son angoisse. Le texte de loi traite de l'information précédant de 6 mois des élections générales. Mais quelles élections générales ? Présidentielles ou municipales ? Personne ne sait, tout le monde suppose et chacun croit...

En revanche, le législateur a été précis et même très précis, pour définir les infractions relatives à la communication en période électorale : il y a celles qui concernent les six mois qui précèdent l'élection, celles relatives aux trois mois, celles de la veille du scrutin, celles du jour du scrutin. C'est déjà copieux.

Mais quand on vous parle d'amendes de 10.000 à 500.000 F, et/ou (ah, que cette hésitation est charmante) de 1 mois à 1 an de prison, cela devient totalement indigeste.

Prudente, j'ai proposé de rendre copie blanche. Refus de ma hiérarchie.

Je suis donc montée courageusement au front et je vous livre aujourd'hui ce que la loi m'autorise à publier, une prose plate, sans audace, qui ne peut guère s'adonner qu'à l'état-civil et qui n'a malheureusement ni le souffle, ni la vision que réclame précisément une période préélectorale.

Mais qu'il me soit quand même accordé de rendre un hommage ému et affectueux à celui qui fut mon maître d'école et mon maire.

Pour toutes ces années de votre vie passées au service des autres, Monsieur le Maire, merci.

Françoise BOUVIER

AMBULANCE 90

Nouveau : Mrs RICHARD, SIESS
également à BELFORT

Renseignez-vous à nos bureaux

*Pour tous vos transports
couchés ou assis
(hospitalisations, sorties, soins,
traitements et transferts, rapatriements,
dialyses, liaisons pour transports aériens)
Formalités pour transports de corps*



24 heures sur 24

16, boulevard de Lattre de Tassigny
90000 BELFORT
84 22 52 52

*Lignes groupées un seul numéro
de téléphone*

TOUS CHAUFFAGES
(Gaz, Fuel, etc.)

ENTRETIEN - SANITAIRE

Jacques
HOSSELET

16, rue des Eygras - 90300 OFFEMONT
Tél. 84 26 07 86

Salon

Jean-Pierre GREGET

Coiffure masculine



Vendredi et samedi
sur rendez-vous

Sauna
sur rendez-vous

64 avenue Jean Moulin - 90000 BELFORT
Tél. 84 21 40 17

ÉCOLE D'ACCORDÉONS
COURS D'ORGUE

Madame
MOUGENOT

75, avenue Jean-Jaurès - 90000 BELFORT
Tél. 84 21 45 15



PAVILLONS
BELVIL
see

1, rue Général de Gaulle - 90400 DANJOUTIN
Tél. 84 28 24 04

Code APE 7701 - SIRET 776 722 819 0043

Etablissements

JACQUOT et MICHAUT & Fils

Centenaire 1887-1987

88, av. J.-Jaurès 90000 BELFORT - Tél. 84 21 55 26

SCIERIE
TOUS COMBUSTIBLES
FUEL - ELF GAZ

Lubrifiants ELF
Charbons des meilleures provenances
Isolation
Plots chêne / sapin
Bois exotique

ENTREPRISE TRAVAUX PUBLICS
TERRASSEMENTS

Jean-Pierre REGNARD

2, rue de la Gare - 90300 OFFEMONT
Tél. 84 26 03 77

CMOP LACHAPELLE-Sous-ROUGE-MONT 15510540 SIRET 3004209400012

8 MAI 1994



M. le Maire d'Offemont et M. le Président des Anciens Combattants.



M. le Maire de Vétrigne et de nombreux conseillers municipaux d'Offemont.

CÉRÉMONIES COMMÉMORANT LE 50^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION



Elles ont eu lieu à Offemont, le 19 novembre 1994, au monument des Fusillés du Marquis de Chérumont, à la Borne des Commandos, au carrefour du Martinet, à la stèle du docteur PIERRE.

Les Commandos ont été reçus en Mairie en fin de matinée.

Monsieur le Maire d'Offemont a prononcé l'allocution suivante :

"Le monument du Carrefour du Martinet, élevé à la mémoire des Commandos d'Afrique et de Provence, perpétue et perpétuera longtemps encore le souvenir de l'âpreté des combats pour la Libération de Belfort et d'Offemont.

Ici, du 20 au 23 novembre 1944, sont tombés 40 officiers, sous-officiers et volontaires du groupe des Commandos d'Afrique et de Provence.

Passant, souviens-toi.

Passant, souviens-toi qu'en ce lieu, et pour conserver ta liberté et celle des tiens, celle de tes enfants, pour assurer ta dignité, 40 braves, 40 hommes jeunes ou très jeunes pour la plupart, ont sacrifié leur santé et leur vie pour toi.

Passant, souviens-toi de ces jours de novembre froids et pluvieux où la joie de la Libération a été chèrement payée par les larmes de parents, de frères, de sœurs, d'épouses, par la solitude...

Passant, regarde et souviens-toi, de ces hommes venus de toutes nos provinces et d'au-delà des mers, différents par leurs races, leurs couleurs, leurs croyances religieuses, leurs opinions politiques, mais tous douloureusement réunis dans le même linceul.

A vous, les commandos, qui luttèrent avec opiniâtreté sur notre sol pour la résurrection de la France et pour la conquête de notre liberté, à vous les commandos libérateurs de notre

commune, j'adresse encore, 50 ans après, au nom de notre population toute entière, un témoignage de sincère admiration et de profonde reconnaissance.

Vous serez toujours nos amis et nous vous accueillerons toujours avec le même plaisir. Je pense aussi, en ce cinquantième anniversaire de la Libération, à tous nos concitoyens disparus dans cette effroyable période d'oppression, de terreur, d'aviilissement de la personne humaine ; je pense aussi à ces 20 patriotes, jeunes et obscurs, combattants des maquis, fusillés un matin de septembre sur notre sol offemontois et précipités dans la fosse commune qu'ils avaient creusée.

Enfin, je pense au docteur Pierre qui a souhaité, en 1986, que ses cendres soient dispersées dans la forêt du Martinet, à l'endroit même où il avait vaillamment combattu en novembre 1944.

Puissent les hommes, les hommes de tous pays, par delà leurs divergences politiques ou religieuses, leurs différends économiques ou territoriaux, être assez sages pour se souvenir, et pour conserver aux générations présentes et futures le bien sans doute le plus précieux de l'humanité : la paix.

*A la borne
du Martinet*



Au Chamier

CEREMONIES DU 29 AVRIL ET DU 8 MAI 1995



Le corps des sapeurs-pompiers d'Offemont était présent aux cérémonies du cinquantenaire de la Libération des camps de concentration.



De nombreuses personnes assistaient aux cérémonies du 8 mai 1995.

RESULTATS DES ELECTIONS EUROPEENNES DU 12 JUIN 1994

Chasse, pêche, nature, traditions _____	15
Rassemblement de l'outre-mer et des minorités _____	0
Majorité pour l'autre Europe _____	107
L'autre politique _____	368
Contre l'Europe de Maastricht - Allez la France _____	160
Union des écologistes pour l'Europe _____	52
Politique de vie pour l'Europe _____	5
Démocrates pour les Etats-Unis d'Europe _____	5
Lutte ouvrière _____	30
Liste présentée par le parti communiste français _____	54
Régions et peuples solidaires _____	3
L'emploi d'abord, avec Gérard Tonati _____	6
L'Europe commence à Sarajevo _____	9
Europe pour tous _____	0
L'Union UDF-RPR _____	180
Europe radicale avec B. Tapie _____	106
Europe des travailleurs et de la démocratie _____	3
Parti de la loi naturelle _____	4
Europe solidaire _____	130
Génération écologie pour l'Europe _____	27

RESULTATS DES ELECTIONS PRESIDENTIELLES DES 23 AVRIL ET 7 MAI 1995

Lionel JOSPIN 989 (58,42 %)

Jacques CHIRAC 704 (41,58 %)

RESULTATS BUREAU MAIRIE

Inscrits : _____ 1205

Nombre de votants _____ 1027

Blancs ou nuls _____ 67

Suffrages exprimés _____ 960

Ont recueilli :

Lionel JOSPIN _____ 561

Jacques CHIRAC _____ 399

RESULTATS BUREAU MARTINET

Inscrits _____ 1001

Nombre de votants _____ 798

Blancs ou nuls _____ 65

Suffrages exprimés _____ 733

Ont recueilli :

Lionel JOSPIN _____ 428

Jacques CHIRAC _____ 305

ETAT-CIVIL

NAISSANCES - Fin de l'année 1993 - 1994

ALMUEIS Nathanaël Néhémie, 23 décembre 1993 à BELFORT.

BRACONNIER Marine, 15 décembre 1993 à BELFORT.

COUTURET Dimitri, 9 décembre 1993 à BELFORT.

ZERHOUNI Célia Nawel, 25 décembre 1993 à BELFORT.

ARON Adeline Edith Brunhilde, 7 mars 1994 à BELFORT.

BALON Marine Dominique Céline, 18 juin 1994 à BELFORT.

BAUMHAUER Dylan Daniel Martial Thierry, 18 mars 1994 à BELFORT.

KELKAID Chahinez, 2 mars 1994 à BELFORT.

BENSMARINE Lamia, 9 Août 1994 à BELFORT.

BIEHLER Aurélie Valentine, 29 octobre 1994 à BELFORT.

BLOUET Mélody Danielle Sandrine, 22 mars 1994 à BELFORT.

BOHEME Benjamin Didier Sylvain, 22 octobre 1994 à BELFORT.

BOUDJADJA Zazi Dredi, 17 octobre 1994 à BELFORT.

BOULEMNAKHER Mehdi, 16 septembre 1994 à BELFORT.

DOUVILLE Christopher Olivier René Bernard, 7 avril 1994 à BELFORT.

DUPONT Arnaud Denis Gil, 22 février 1994 à BELFORT.

ELHNA Morade, 14 décembre 1994 à BELFORT.

ESSALHI Medhi Abdolrahim, 29 janvier 1994 à BELFORT.

FORNASIER Stacy Elisabeth, 12 avril 1994 à BELFORT.

GILGENMANN Dylan Joseph Roger, 6 décembre 1994 à BELFORT.

HAEMMERLE David Joseph Arsène, 13 février 1994 à BELFORT.

HEISEL Yann Patrick Alexis, 17 mai 1994 à BELFORT.

HENNEMANN Pierrick Claude Lionel, 5 mars 1994 à BELFORT.

KASSAR Mélinda, 25 février 1994 à BELFORT.

KAZOUL Samir, 20 juillet 1994 à BELFORT.

LAMAIRE Pierre-Gildas Serge Bernard, 8 janvier 1994 à BELFORT.

LEPAUL Guillaume, 5 octobre 1994 à BELFORT.

LEROY Mélanie Séléna Laurianne, 22 juillet 1994 à BELFORT.

LUDWIG Gilbert René Robert Florian, 3 octobre 1994 à BELFORT.

MASTASS Karim, 3 novembre 1994 à BELFORT.

MICHAUD Sylvain Jean Roger, 12 novembre 1994 à BELFORT.

MICHEL Rémi, 23 décembre 1994 à BELFORT.

OUENOU GAMO Ulysse Mandela Yamo, 20 septembre 1994 à BELFORT.

POLAT Emre, 17 février 1994 à BELFORT.

POTTIER Alexandre Denis, 21 juillet 1994 à BELFORT.

PREVOT Evan Jean Louis, 19 avril 1994 à BELFORT.

RIETH Mathieu Bernard Edmond, 25 juillet 1994 à BELFORT.

TASCI Mehmet-Ali, 20 janvier 1994 à BELFORT.

TOILLON Anais Colette Claudette, 23 décembre 1994 à BELFORT.

WERLÉ Julie Marie Sylvie, 14 mars 1994 à BELFORT.

WOLFF Jonathan Hervé Désiré Daniel, 22 décembre 1994 à BELFORT.

ZELLAGUI Sabrina Yamina Nora, 1er février 1994 à BELFORT.

ZUMBIHL Maud Jeanne Marie-Anne, 17 mai 1994 à BELFORT.

NAISSANCES 1995

BENTCHAKAL Karim, né le 18 mars 1995 à BELFORT.

CARON Gwenaél Olivier Sylvain, né le 2 janvier 1995 à BELFORT.

CHEVALLIEZ Marine Denise Justine, née le 16 février 1995 à BELFORT.

FERBER Gwendoline Séverine, née le 6 février 1995 à BELFORT.

FRICKERT Sullivan, né le 11 avril 1995 à BELFORT.

GRANDGIRARD Kevin Thierry Hugues Frédéric, né le 20 avril 1995 à BELFORT.

GOMEZ Jérémy William José, né le 7 janvier 1995 à BELFORT.

JAFFALI Hamza, née le 15 mars 1995 à BELFORT.

KAYIR MERVE, né le 10 février 1995 à BELFORT.

LABREUCHE Jean-Baptiste Lucien François, né le 22 janvier 1995 à BELFORT.

MAHI Mohamed, né le 14 février 1995 à BELFORT.

MAIRIF Mohamed Tayeb, né le 28 février 1995 à VESOUL (Hte-Saône).

MOUHSSIM Zacharia, né le 2 avril 1995 à BELFORT.

REGUIG Sawab, née le 21 mars 1995 à BELFORT.

RIETH Stacy Rosita Bernadette, née le 11 mars 1995 à BELFORT.

WERLE Lucas André Francis, né le 8 mars 1995 à BELFORT.

MARIAGES

Le mariage d'Emmanuelle Barfuss et de Jean-Charles Hyordey a été célébré le 27 août 1994 en l'Eglise d'Offemont.

La mignonne jeune mariée est la benjamine du conseil municipal d'Offemont.

Tous nos vœux accompagnent Emmanuelle et Jean-Charles.



Corinne Desmaison et Yves Nuss se sont mariés en mairie d'Offemont le 30 juillet 1994.

Corinne est la petite fille de Georges Honoré et la nièce de Michel Honoré, adjoint au maire d'Offemont.

Nous souhaitons à Yves et Corinne un grand bonheur.

MARIAGE



Qui regretterait, vingt ans après, d'avoir dit oui ?

Mariage de Mahmut YILDIZ et de Ayse KORKMAZ, du 16 avril 1994.

Mariage de Roland Georges Robert VRIEZ et de Josiane Marguerite Louise FERBER, du 23 avril 1994.

Mariage de Hervé Georges Daniel BRICE et de Murielle BEROLDY, du 30 avril 1994.

Mariage de Christophe Bernard Sylvain MICHAUD et de Amina Fatima Zohra CHERFAOUI, du 7 mai 1994.

Mariage de El Habib MALAGOUEN et de Fatima BENZIADI, du 21 mai 1994.

Mariage de Patrick FAUDOT et de Géraldine BOUTIN, du 3 juin 1994.

Mariage de Akim HAMAZA et de Soria BELAADI, du 4 juin 1994.

Mariage de Michel Dominique WOLFELSPERGER et de Christel Pierrette Françoise ISELI, du 4 juin 1994.

Mariage de Philippe André Jean REVEL et de Stéphanie EHRET, du 11 juin 1994.

Mariage de Denis Patrick WILLIG et de Sophie Marthe Jeanne STAEHLI, du 11 juin 1994.

Mariage de Joël MAZEFTOPOULOS et de Isabelle CANAUX, du 21 juin 1994.

Mariage de Pascal Régis HENRY et de Nicole Christine BEJOT, du 16 juillet 1994.

Mariage de José Claude Daniel WERLÉ et de Marie-Thérèse Jacqueline JEANROY, du 30 juillet 1994.

Mariage de Yves Charles NUSS et de Corinne Madeleine Yvonne DESMAISON, du 30 juillet 1994.

Mariage de Jean-Yves ROUILLON et de Nathalie OBERON, du 20 août 1994.

Mariage de Jean-Charles HYORDEY et de Emmanuelle Florence Carole BARFUSS, du 27 août 1994.

Mariage de Roger OBERRIEDER et de Hildegard REINHARDT, du 26 novembre 1994.

Mariage de Nedim KAYA et de Lydia Giselle PINTO, du 17 décembre 1994.

Mariage de Pascal Marcel Louis THIEBAUT et de Dolorès Yvette POIVEY, du 24 décembre 1994.

Philippe Auguste Emmanuel MALRIC et Andrée Jeanne Paulette BESANÇON, du 29 avril 1995.
Boris TRITTER et Francine Marie-Christine GUILLAUME, du 6 mai 1995.

ETAT-CIVIL

DECES - Fin de l'année 1993

Décès de Henri LAMBING, du 3 décembre 1993 à BELFORT, âgé de 51 ans.

DECES - 1994

Lucienne Madeleine Charlotte Violette FRYON, veuve TRISCH, âgée de 86 ans, décédée le 30 décembre 1993 à BAVILLIERS.

Pierre Marcel CHAUDY, âgé de 86 ans, décédé le 31 décembre 1993 à BAVILLIERS.

Louis Jean Roland BREER, âgé de 48 ans, décédé le 13 janvier 1994 à OFFEMONT.

Maria GIORGETTI, veuve ASTI, âgée de 91 ans, décédée le 31 janvier 1994 à BAVILLIERS.

Marcel Jean MANGIN, âgé de 72 ans, décédé le 1er février 1994 à BELFORT.

Jean-François Charles DOYEN, âgé de 50 ans, décédé le 2 février 1994 à BELFORT.

Pilar CASSADO ALBAREDA, veuve TRULLAS ESTANY âgée de 83 ans, décédée le 12 février 1994 à BELFORT.

Micheline Suzanne Paulette BEHRA épouse ROBINET, âgée de 61 ans, décédée le 15 février 1994 à BELFORT.

Marcel Henri ERNY, âgé de 74 ans, décédé le 8 mai 1994 à BELFORT.

Raymond Paul TOSCHI, âgé de 64 ans, décédé le 23 mai 1994 à BELFORT.

Henriette Eugénie BABEY, veuve BILLET, âgée de 81 ans, décédée le 17 juin 1994 à BELFORT.

Jean MAGO, âgé de 64 ans, décédé le 17 juin 1994 à BELFORT.

Robert Jules Alexandre CAYOT, âgé de 83 ans, décédé le 25 juin 1994 à BELFORT.

René Lucien Victor LORENZINI, âgé 76 ans, décédé le 7 juillet 1994 à BELFORT.

Colette Marie Thérèse CHAUMONT, épouse CASOLI âgée de 64 ans, décédée le 12 septembre 1994 à BELFORT.

Jean-Pierre FERDIG, âgé de 59 ans, décédé le 17 septembre 1994 à BELFORT.

Roland Georges Robert VRIEZ, âgé de 63 ans, décédé le 5 octobre 1994 à BELFORT.

Jack BABBIT, âgé de 62 ans, décédé le 8 octobre 1994 à BESANÇON (Doubs).

Roger Edmond BONET, âgé de 74 ans, décédé le 21 octobre 1994 à BESANÇON (Doubs).

Alice Delphine BOFFY, âgée de 88 ans, décédée le 17 novembre 1994 à OFFEMONT.

Janine Marthe DESDAMES, épouse KNINDICK, âgée de 68 ans, décédée le 14 novembre 1994 à BELFORT.

Adalbert Joseph BORUCH, âgé de 90 ans, décédé le 11 décembre 1994 à BAVILLIERS.

Alain René GRAND, âgé de 39 ans, décès constaté le 16 décembre 1994 à OFFEMONT.

Marcelle Marie LEMMEL, veuve DUBOIS, âgée de 90 ans, décédée le 19 décembre 1994 à OFFEMONT.

Christian Raymond Paul MODESTE, âgé de 24 ans, décédé le 20 décembre 1994 à OFFEMONT.

Jacqueline Paulette Henriette SCHAEFFER, veuve COURTOT, âgée de 71 ans, décédée le 22 décembre 1994 à AMMERSCHWIHR (Haut-Rhin).

Giacomo Giovan Battista SCHENINI, âgé de 84 ans, décédé le 27 décembre 1994 à BELFORT.

DECES - 1995

Andrée Maria Mathilde CEUVRARD ép. EMMENEGGER, âgée de 89 ans, décédée le 7 janvier 1995 à BELFORT.

Pierre Paul Henri FINDLING, âgé de 57 ans, décédé le 13 janvier 1995 à BELFORT.

Georges Jean MAGO, âgé de 70 ans, décédé le 31 janvier 1995 à OFFEMONT.

Suzanne Marie Antoinette BAUCHET, Veuve LEMIRE, âgée de 87 ans, décédée le 4 février 1995 à OFFEMONT.

Jules François BROUQUE, âgé de 91 ans, décédé le 1er février 1995 à BELFORT.

Zahra ESSALHI, Veuve ESSALHI, âgée de 51 ans, décédée le 15 février 1995 à EPINAL (Vosges).

Robert GILLES, âgé de 57 ans, décédé le 15 février 1995 à BELFORT.

André ROTHFUSS, âgé de 80 ans, décédé le 28 février 1995 à BELFORT.

Gisèle Lucienne BURGUNDER, ép. PELLEGRINI, âgée de 57 ans, décédée le 6 mars 1995 à BELFORT.

Roger André Octave PAGAND, âgé de 67 ans, décédé le 9 mars 1995 à BELFORT.

Robert Marie Auguste VALLAT, âgé de 85 ans, décédé le 28 mars 1995 à OFFEMONT.

Jeanne Alphonsine BIDEAUX, Veuve GANGLOFF, âgée de 92 ans, décédée le 7 avril 1995 à BAVILLIERS.

Jean André CHIPPEAUX, âgé de 55 ans, décédé le 20 avril 1995 à BELFORT.

ÉTAT-CIVIL

QUETES A MARIAGE - 1994

YILDIZ-KORKMAZ	100,00 F	Coop. Scolaire J. Macé Primaire
BRICE-BEROLDY	296,60 F	Lutte contre le cancer
MICHAUD-CHERFAOUI	270,00 F	Majorettes Bel Off Major
MALAGOUEN-BENZIADI	340,20 F	C.C.A.S.
FAUDOT-BOUTIN	200,75 F	Recherche contre le Sida
HAMAZA-BELAADI	311,35 F	Recherche contre le Cancer
WOLFELSPERGER-ISELI	269,00 F	Recherche contre le Sida
REVEL-EHRET	417,30 F	Coop. Primaire Centre
WILLIG-STAEHLI	527,85 F	Club de l'Amitié
MAZEFTOPOULOS-CANAUX	265,00 F	C.C.A.S.
HENRY-BEJOT	612,50 F	Coop. Scolaire du Centre
WERLE-JEANROY	140,00 F	C.C.A.S.
NUSS-DESMAISON	950,50 F	1/2 Anciens Combattants 1/2 Centre com. d'Action Sociale
ROUILLON-OBÉRON	202,70 F	Recherche contre le Cancer
HYORDEY-BARFUSS	353,50 F	Caisse des Sapeurs Pompiers
KAYA-PINTO	122,20 F	ADAPEI
THIEBAUT-POIVEY	301,50 F	ADAPEI
MALRIC-BESANÇON	385,00 F	C.C.A.S.
TRITTER-GUILLAUME	470,45 F	A.J.

DONS - Fin de l'année 1993

M. et Mme HOUZE Claude 350 F C.C.A.S.
M. et Mme HOUZE Claude 350 F Club des Anciens

Année 1994

M. et Mme ROSIER Hubert 300 F C.C.A.S.
M. et Mme EHRET Marcel 100 F C.C.A.S.
M. et Mme BRUNETTI Mario 200 F C.C.A.S.
M. et Mme MAURICE André 300 F C.C.A.S.

Année 1995

Mme DEMENUS 100 F C.C.A.S.
Don Anonyme (ZL) 500 F C.C.A.S.
M. et Mme COUTURET 200 F, C.C.A.S.

LE CONTRAT DE VILLE OFFEMONT-BELFORT : La réhabilitation des quartiers en difficultés

Jean-Pierre Chevènement, Député-Maire de Belfort, Robert Tritten, Maire d'Offemont, représenté par M. Gahler, ont signé le 17 juin 1994 à la Tour 41 à Belfort, le contrat de ville Belfort-Offemont, en présence de M. Monchovet, Préfet du Territoire de Belfort, et des partenaires cosignataires que sont le Conseil Général, l'OPHLM, la Caisse de dépôts et consignations, la Caisse d'allocations familiales et le Fonds d'action sociale. Il s'agit de l'un des 214 contrats prévus pour la période du XIème plan (1994-98), destiné à mettre en œuvre un programme pluriannuel de développement social urbain pour des quartiers très précisément identifiés (l'Arsot à Offemont, les Glacis, les Résidences, notamment à Belfort), afin de lutter contre l'exclusion et de permettre la réinsertion de ces quartiers dans le tissu urbain.

Le contenu de ces contrats est organisé autour de quatre thèmes : les services au public (école, culture, action sociale...) ; l'habitat, l'urbanisme et les déplacements ; l'action économique, la prévention de la délinquance.

1) Grâce à la signature de ce contrat, il a été possible d'améliorer la "lisibilité" du quartier en renforçant la signalétique.

Cette action a été entièrement financée par l'Etat.

2) Il en a été de même pour les 70 000 F qui ont permis la création d'une médiathèque remarquablement dotée, à l'École Jean Macé (livres, encyclopédies, chaîne stéréo, caméscope, etc...).

3) Enfin le traitement paysagé de la liaison Arsot-Ganghoffer, après le busage du canal du Martinet, doit être réalisé en 1995 : 67 243 F seront versés par la commune, l'Etat apportera 80 000 F, le Département 29 000 F et le FEDER (Fonds européen de développement régional) participera à cette action pour une somme de 160 000 F soit un montant de travaux HT de 336 215.20 F.

Michel GALHER

LES TRAVAUX

I - Ont été réalisés

1) Les rues

a) Rue de l'Etang

- Remise en état du réseau pluvial, après étude fournie par le District, à notre demande, pour améliorer l'écoulement à l'Etang des Forges ;
- Réalisation de la première phase du renforcement du réseau incendie par le District. La seconde phase sera effectuée en 1995 et permettra au quartier d'avoir des bornes d'incendie dont le débit sera normalisé (60 m³/h).

b) Rue des Soiras

- Remise en état de la rue
- Mise en place d'un réseau pluvial permettant aux riverains d'être raccordés au séparatif.

c) Rue sous la Miotte

- Réalisation de la deuxième phase, avec marquage au sol, bordures mises en place dans les virages et balises de sécurité.

d) Rue des Commandos d'Afrique et rue Miellet

- Amélioration des débouchés sur la départementale avec aménagement d'îlots de sécurité.
- Achèvement de l'opération 4/4 : aménagement des extérieurs, jeux, aires de loisirs, Arsot, Ganghoffer, Casernes.
- Achèvement par l'OPHLM de l'opération de remise en état des canalisations d'eaux usées et du réseau d'eaux pluviales du quartier des anciennes Casernes.

L'OPHLM va entreprendre la remise en état des rues et des trottoirs, ainsi que la réfection des parkings, incessamment.

e) Rue A. Briand

- Réalisation de la deuxième phase concernant la mise en sécurité de ce tronçon routier.

2) Les ateliers municipaux

Ils sont implantés sur la ZAC. La construction du bâtiment est quasiment achevée.



Les ateliers municipaux

3) La ZAC

- Un terrain de 15 ares a été vendu début 1995, ce qui porte à 2 hectares la surface de terrain cédée à des entreprises.

II - Vont être réalisés

- 1) La deuxième phase de la rue sous la Miotte
 - Du carrefour de la rue du Stratégique jusqu'à Denney.
- 2) La rue Jean Moulin, avec aménagement du carrefour.
- 3) La rue des Prés Chevrés
 - Après raccordement du réseau incendie de la rue de l'Etang.
- 4) La rue du Fort
- 5) Enfin la rue du Ballon.
- 6) Poursuite de l'opération sécurité de la rue Briand (au niveau de l'Ecole du Martinet). Deux phases ont déjà été réalisées ; elles concernaient les trottoirs. Le Conseil général participera au financement de l'opération à hauteur de 40 %. Le passage protégé face à l'Ecole du Martinet sera réalisé comme cela a été prévu en concertation avec le corps enseignant et les parents d'élèves de l'école du Martinet.
- 7) Installation de points lumineux, après identification des zones d'ombre de la commune.

Raymond ROSSI

ENTRETIEN ET AMENAGEMENT DES COURS D'EAU

Il incombe au propriétaire riverain de procéder à un entretien régulier des cours d'eau et fossés situés sur sa propriété, afin de maintenir un bon écoulement des eaux.

C'est l'article 114 du code rural qui donne la définition du curage :

"Le curage comprend tous les travaux nécessaires pour rétablir un cours d'eau dans sa largeur et sa profondeur naturelles".

Les travaux de curage comprennent donc d'ordinaire :

- le faucardage des herbes, joncs et autres pousses,
- la remise en état des berges,
- l'enlèvement des arbres poussés ou tombés dans le cours d'eau,
- l'enlèvement des vases et autres dépôts.

Quand les riverains délaissent l'entretien des cours d'eau, c'est le représentant de l'Etat dans le département, c'est-à-dire le Préfet qui a compétence pour arrêter les mesures nécessaires au bon écoulement des eaux, où à la prévention des inondations.

Le maire ne peut pas se substituer au représentant de l'Etat pour veiller au curage des cours d'eau.

Ce n'est qu'en cas d'urgence que le maire pourrait imposer des opérations d'entretien dans le cadre de son pouvoir de police.

Le droit des riverains sur les cours d'eau peut se perdre, passé un certain délai, quand ceux-ci établissent des barrages (arrêt de la Cour de Cassation, Cass. réf. 15 novembre 1904, DP 1907, 1, 346).

Françoise BOUVIER

UGA

Prix • Frais • Marché

Avenue A. Briand - OFFEMONT - Tél. 84 26 14 52

IL ETAIT UNE FOIS LES GARDES-NATURE... A OFFEMONT

Depuis le 1er mars dernier, la commune d'OFFEMONT a adhéré au service des Gardes-Nature du Territoire de Belfort.

Les Gardes-Nature ont le statut de garde-champêtre, une fonction qui a quasiment disparu des communes du Territoire de Belfort pour des raisons administratives et financières.

Les Gardes-Nature, au nombre de 4, sont gérés par le Centre de Gestion de Belfort, nommés par le Maire de la commune, agréés par le Procureur de la République et assermentés par le Juge du Tribunal d'Instance.

Ils sont les gardiens de l'espace rural, chargés de rechercher, et si besoin de constater les contraventions et délits qui portent atteinte aux propriétés forestières et rurales. Ils recherchent et constatent les infractions en matière de chasse, pêche, pollution des eaux, circulation des véhicules dans les espaces naturels, dépôts sauvages, camping sauvage, feux en forêt, etc...

Mais ils ont d'abord un rôle essentiellement préventif : la prévention doit être l'instrument principal de la protection de l'environnement, surveillance et protection des espaces naturels, sensibilisation des usagers au respect de la faune et de la flore.

La compétence territoriale des Gardes-Nature est étendue (17 communes). Des moyens d'interventions efficaces leur permettent d'effectuer des tournées quotidiennes sur les 9616 ha de territoire dont ils ont la charge. Mais leur grande compétence est de pouvoir intervenir de jour comme de nuit, 24 h/24 et 7 jours/7 à la demande du Maire ou par son intermédiaire. Placés sous son autorité, les agents du service "Gardes-Nature" sont particulièrement précieux pour l'assister dans ses fonctions de premier magistrat municipal grâce à l'étendue de leurs compétences et la parfaite connaissance de leur territoire d'intervention.

Les Gardes-Nature ne sont ni des gardes forestiers de l'ONF, ni des gardes-chasse de l'ONC. Ce sont des auxiliaires de l'administration communale et non des agents de l'Etat au service des collectivités. Comme certains ont déjà pu le remarquer, la grande caractéristique de ces gardes est d'avoir fait appel à un vieux compagnon pour partager leurs patrouilles : le cheval. Chaque garde est propriétaire de sa monture.

Bien entendu, des moyens plus traditionnels sont également employés tels le 4x4, le VTT, les skis, quelquefois les raquettes à neige et les jambes.

Une permanence continue et des moyens de déplacements divers font de ces gardes-champêtres modernes des agents disponibles et compétents pour assurer les pouvoirs de police du Maire.

En effet, il convient de rappeler que le Maire est responsable du domaine public (sécurité, salubrité, tranquillité, sûreté, moralité...) mission difficile à mettre en oeuvre par les agents de police municipale locale (quand ils existent).

Le statut intercommunal des Gardes-Nature peut pallier ce problème de proximité.

Il faudra donc surveiller les 555 hectares de superficie communale.

Etang des Forges, Bois de L'Arsoit, Jardins ouvriers, Stade municipal, sites classés, cours d'eau de 1ère et 2ème catégorie, etc... sont autant de points sensibles qui demandent une attention toute particulière.

TELETHON :

La commune d'Offemont et ses habitants se mobilisent



*Dans la cour de la Mairie d'Offemont, ville-étape Téléthon 1994.
M. Tritter, maire d'Offemont et M. Rausher, adjoint aux sports accueillent les élèves
de l'ESSAIM, école mulhousienne qui forme des ingénieurs spécialisés
en automatique et informatique industrielle.*



L'envol de la montgolfière : spectaculaire.



*Les enfants
des 3 écoles d'Offemont
ont préparé
de merveilleux dessins :
ci-dessous des enfants
de l'école Jean Macé,
légitimement fiers
de leur somptueuse
fresque estivale.*



*Le rang de tricot a été vendu 1 F au profit du Téléthon ;
des habitantes de longue date d'Offemont, de nouvelles arrivantes
et des conseillères municipales se sont retrouvées entre minuit et quatre heures du matin
au coude à coude.*



*Ils ont tous
participé,
au complexe
sportif du Centre,
les grands,
les petits,
l'USA, l'ASO,*

*les pompiers,
les communaux,
ont joué de
17 h 30 à 19 h 30,
et ont posé
de bonne grâce
pour O.R.*



LES MANIFESTATIONS DES 2 ET 3 DECEMBRE 1994 A OFFEMONT

Les élèves ingénieurs de l'ESSAIM ont participé au Téléthon 1994 en relevant le défi de parcourir à pied, le trajet Mulhouse-Bourg en Bresse, soit 350 km, sous la forme d'une course-relais sans interruption.

La mairie d'Offemont a constitué l'une des étapes au cours de laquelle ils ont pu se reposer et se restaurer.

Le CPI (Centre de première intervention) a participé à de nombreuses manifestations sur le territoire de la commune : un match a notamment opposé les employés municipaux aux pompiers le 2 décembre.

Deux autres matchs avaient encore lieu ce soir là au complexe sportif, avec la participation des enfants et des adultes.

Le Centre Culturel du Martinet, les Bel-Off, major ont apporté leur concours à l'animation non-stop du 3 décembre.

Les "petites mains", appellation moins révolutionnaire que les tricoteuses, ont permis grâce à leur talent et leur dextérité, de recueillir une somme supérieure à 20.000 F.

Enfin, saluons l'exploit de MM. Bernard TARNOLD, Serge GALLET et Nagi HAMAZA qui se sont illustrés en accompagnant les élèves de l'ESSAIM, de la Mairie d'Offemont à celle de Sochaux (soit 23 km de course à pied).

TELETHON ET GENETHON AU PLAN NATIONAL

C'est en 1987 que l'association française contre les myopathies (AFM) a lancé le Téléthon en coopérant avec la télévision publique (A2).

L'AFM s'inspirait du modèle audacieux élaboré par Jerry Lewis, père d'un enfant myopathe. L'AFM s'est très vite rapprochée d'autres associations de malades, comme l'association française de lutte contre la mucoviscidose.

Tous les malades concernés avaient en commun de souffrir d'une pathologie d'origine génétique. Or, le Téléthon a eu la chance de naître au moment où la recherche, en biologie et en génétique moléculaire, explosait : des chercheurs français de renommée internationale y consacraient leur temps et leur énergie au service de l'INSERM, du CNRS, de l'Institut Pasteur et du Centre d'études du polymorphisme humain (CEPH).

L'apport considérable d'argent fourni par le Téléthon (181 millions en 1987, 358 millions en 1993, 375 millions de promesses de dons en 1994) a permis la prise en charge financière du CEPH par l'AFM et la naissance du Généthon, centre de recherche sur le génome humain. Ce centre a établi la première carte du génome humain en 1993, doublant, à la stupéfaction générale, les équipes américaines : ce décryptage a permis d'identifier les gènes impliqués dans diverses pathologies.

Les chercheurs aidés par la générosité de toute une population, dont la mobilisation a été très forte, ont permis une avancée spectaculaire de la science et, à terme, l'espérance d'une vie, d'une qualité bien supérieure pour de nombreux enfants et adolescents. A l'heure

actuelle, on recense en effet 4000 maladies génétiques : celles-ci sont responsables de 30 % de la mortalité infantile...

Un plan "Génome et santé" a été mis en place en novembre 1994 avec le soutien de l'AFM, une véritable filière de recherche en génique doit être créée ainsi qu'une intercommission en thérapie génique qui devrait faciliter la mise en œuvre des nouveaux traitements (comme l'introduction dans l'organisme atteint, de fragments d'ADN - support du patrimoine héréditaire - correspondant à un ou plusieurs gènes) et le suivi des patients.

Retenez :

- **Association française contre les myopathies (AFM),**
13, place Rungis 75013 PARIS
Tél. 44 16 27 27

- **Association française de lutte contre la mucoviscidose,**
76, rue Bobillot 75013 PARIS
Tél. 40 78 91 91

Françoise BOUVIER



HOUZE
SA

COUVERTURE ETANCHEITE ZINGUERIE

43, rue des maquisards - OFFEMONT

Tél. 84 26 03 10

MARCHÉ DE NOËL ORGANISÉ PAR LES PARENTS D'ÉLÈVES



Dès 14 h, les stands étaient accessibles aux visiteurs, très nombreux, qui se sont succédés tout l'après-midi - pâtisseries, vin chaud, jouets, objets de décoration, plantes ont tenté le public.

Dans la bibliothèque de l'école maternelle, des contes étaient lus aux enfants.

*Père Sapin,
et les temps évoluent...*

Mères Noël !





*Monsieur le Maire est venu admirer les travaux des classes de la maternelle.
Mais c'est incontestablement l'heure de la récréation...*



*L'achat du sapin de Noël = la joie anticipée.
Des cadeaux ont été déposés par les enfants pour d'autres moins chanceux.*



Les choristes ont bravé les frimas pour nous régaler du perroquet qui répète tout, tout ce qu'on lui dit.. et de...



*Trotte, trotte
reine rose ;
trotte, trotte,
reine bleue...*

LES VŒUX DE MONSIEUR LE MAIRE N'ENGENDRENT PAS LA MELANCOLIE





*mais lorsque
Monsieur le Maire
annonce qu'après
trente six années
consécutives de
réélection triomphale,
il ne sollicitera plus d'autre
mandat,*



*conseillers municipaux
et employés
communaux
sont devenus graves.*



CARNAVAL EN IMAGES

Dans tous les quartiers de la commune, dans toutes les écoles, sa majesté Carnaval a été l'objet d'une célébration enthousiaste. Joie des enfants, émerveillement des parents, le carnaval 1994 a été un grand cru.



*NASSERA :
davantage
que du charme,
de la grâce.*

Petit clown ayant rencontré le marchand de sable.





*La profession se féminise :
le traditionnel
M. Loyal s'est adjoint
une ravissante madame
tout aussi Loyal.*

*Maman éblouie
et émouvante.*



*Histoire de clowns,
évidemment.*



*La page de toutes les angoisses :
saviez-vous que vos maisons et vos écoles abritaient des petits fauves ?*



*Lions et Lynx
tous crocs
et griffes dehors,
chameuse de serpents
subjuguant reptiles
et parents.
Une foule compacte
se pressait dans
la salle paroissiale
d'Offemont
à cette matinée
organisée par les
très dynamiques
et dévoués
parents d'élèves.*

UNE NOUVELLE AFFECTATION POUR M. TARNOLD

M. Bernard TARNOLD, qui a passé dix-sept années en qualité de gardien de police municipale au service de la commune d'Offemont a obtenu sa mutation dans le corps de la police municipale belfortaine.

M. TARNOLD, qui s'est notamment impliqué à Offemont dans les problèmes de stationnement, surveillance des établissements et bois communaux, des entrées d'écoles, dans la préparation des dossiers d'aide sociale, les enquêtes de trésorerie, est également adjoint au chef du corps des sapeurs pompiers : il est d'ailleurs titulaire de la médaille d'argent depuis le 22 novembre 1990.

Nous le remercions pour tous les services rendus à la commune et lui souhaitons une longue et belle carrière dans sa nouvelle affectation.

LE CONCILIATEUR

Tout litige entre voisins peut se régler par le conciliateur, Monsieur SCREPEL.
Ecrire au Tribunal d'Instance de Belfort - Place de la République.

LA HALTE GARDERIE "LE CHATEAU BLEU"

(26 bis, rue E. Miellat 90300 OFFEMONT - Tél. 84 26 60 84)

accueille tous les enfants de 4 mois à 5 ans.

Si vous avez besoin de quelques heures de liberté, détente ou pour faire une course, pour un rendez-vous etc... vous pouvez confier votre enfant à la halte-garderie.

Les horaires sont les suivants :

13 h 30 - 17 h 15 du lundi au jeudi

13 h 30 - 16 h 45 le vendredi

Pour d'autres renseignements :

vous pouvez téléphoner ou passer voir les personnes responsables du "CHATEAU BLEU".

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

En 1994, les listes électorales ont été révisées entre le 1er septembre et 31 décembre.

Elles ont été ouvertes aux citoyens majeurs français ou ayant acquis la nationalité française. Ont pu s'inscrire les jeunes qui ont fêté leur dix-huitième anniversaire dans le courant de l'année 1994, ou qui ont atteint leur majorité entre le 1er janvier et le 28 février 1995.

Ont également pu s'inscrire les personnes qui avaient emménagé récemment sur le territoire de la commune.

Ceux qui auront 18 ans entre le 1er mars et la veille des élections ont encore la possibilité de s'inscrire au plus tard 10 jours avant le scrutin. C'est alors le juge du Tribunal d'Instance qui statue sur leur demande. Sa réponse doit être fournie 4 jours avant la date du vote.

Pour s'inscrire, une pièce d'identité est nécessaire (carte d'identité, livret de famille, livret militaire, passeport, décret de naturalisation, certificat de nationalité, permis de conduire) ainsi qu'une pièce justifiant du lieu de résidence (une simple déclaration certifiant que le futur électeur habite chez ses parents peut suffire).

Fin 1994, les inscriptions sur les listes électorales ont été massives (par exemple 30.000 à Lyon contre 15.000 en 1993 ; 16.000 à Toulouse, 15.000 à Nantes, etc...).

A Offemont, on recense 234 nouvelles inscriptions et 136 radiations. Un solde positif de 198 qui porte le nombre d'électeurs de notre commune à 2206.

Françoise BOUVIER

TRAVAUX PUBLICS - BATIMENTS - TERRASSEMENTS



S.A. **SCHENINI**

76, rue Aristide Briand
OFFEMONT - 90300 VALDOIE
Tél. 84 26 03 88

PROMENEURS, PRUDENCE ; ENFANTS, ATTENTION

Les munitions non explosées, qu'il s'agisse de celles résultant de tirs récents ou de celles datant des dernières guerres, présentent encore un danger si elles sont manipulées.

- Tenez-vous à distance.
- Ne touchez surtout pas à l'objet suspect : le simple fait de le toucher pourrait le faire exploser.
- Repérez précisément l'endroit de votre découverte.
- Prévenez ou faites prévenir la police (17), la brigade de gendarmerie ou les pompiers (18). Et attention aux "Queues de cochon" (tiges de fer tir-bouchonnées), et aux puits qui pullulent dans nos bois et sont souvent dissimulés par des ronciers.

DES RAISONS D'ETRE FIERs...



Le sénateur Michel DREYFUS-SCHMITT a remis à Michel GALHER la médaille régionale, départementale et communale de VERMEIL, le samedi 11 mars 1995 pour trente années passées au service de la commune en qualité d'élus.

Toutes nos félicitations.

Michel GALHER, toujours studieux...

Monsieur Nagy HAMAZA est sapeur-pompier volontaire à Offemont.

Il s'était déjà distingué à de nombreuses reprises les années précédentes.

Il avait en effet, été champion du territoire du 1000 mètres pour les sapeurs pompiers. Puis champion du territoire du 5000 mètres sur piste en 1994.

La même année, il avait encore couru le lion, et s'était classé 20ème en montant le Ballon d'Alsace en 45 minutes.

Pour le Téléthon, il a couvert, en courant, avec M. TARNOLD, le trajet Offemont-Montbéliard. Arrivé premier au Cross départemental des sapeurs pompiers, après avoir couru pendant 8 km 400 autour de l'Etang des Forges, il a été sélectionné avec deux autres personnes pour participer au cross national des sapeurs pompiers.

Celui-ci a eu lieu à Lyon le 25 mars 1994 : ayant parcouru 11 km 400 en 39 minutes 40 secondes, Nagy HAMAZA s'est classé 84ème sur 469.

Superbe ! Nos très vives félicitations.

M. HAMAZA qui est marié et père de 3 enfants, habite rue Debrot à Offemont.

DEUX GRANDES FIGURES DE LA COMMUNE DISPARAISSENT

LE DÉPART DE MONSIEUR BROUQUE

On connaissait tous Jules Brouque, Julot comme l'appelaient les anciens.

Jules BROUQUE sur sa bicyclette, Jules BROUQUE assistant les enfants devant l'École du Centre pour qu'ils puissent traverser la rue en toute sécurité.

Le 28 juin 1983, Monsieur BROUQUE cessait les fonctions qu'il avait commencé à exercer en 1962 sur le territoire de notre commune.

A l'occasion de son départ, Monsieur TRITTER rappelait que Jules BROUQUE avait "rempli ses fonctions avec un dévouement et une conscience professionnelle exemplaires, jour après jour, sans aucune absence, quelles que soient les conditions atmosphériques, quelque soit son état de santé. C'était un ouvrier de la vieille école, honnête, ponctuel, méticuleux, dur avec lui-même qui avait rempli consciencieusement, simplement, l'humble mission qui lui avait été confiée".

M. le Maire et le Conseil municipal présentent à son épouse, à sa famille leurs sincères condoléances.

AU REVOIR MONSIEUR VALLAT

Son papa, qui avait créé l'atelier en 1913, avait été notre menuisier. Lui-même l'est resté cinquante ans durant. Seul d'abord, puis en compagnie de Jean, son fils.

Quand il n'a plus eu la force de travailler, c'est Pierre-Jean son petit-fils, qui est venu.

Entre lui et moi, c'était moins affaire de travail, que de fidélité, respect et amitié.

Son départ me peine profondément.

Je réécrirai simplement à l'imparfait l'article que je lui avais consacré en 1983 : mon premier article pour Offemont Réalités :

"Qui, à Offemont, ne connaissait Robert VALLAT ? Son atelier était source inépuisable de rêves... Enfant, on lorgnait avec concupiscence les copeaux dorés dans lesquels il devait être si doux de fouiller, de sauter. Le vieux poêle d'antan, aux tuyaux biscornus, le parquet craquant et délavé, les petits carreaux brodés de toiles d'araignées, l'odeur chaude du bois coupé : c'était la maison de Blanche-Neige et ses petits nains qui prenait forme. Et quand le maître de céans, l'œil bleu et malicieux d'un lutin facétieux nous accueillait, la main tendue, avec un sourire qui éclairait le vieil atelier et nous écoutait, le béret incliné sur le front, le crayon derrière l'oreille, tâtonnant dans les poches de sa salopette bleue pour y trouver du tabac et en "rouler une", on riait aux souvenirs" que le temps qui passe ne peut nous ôter.

A son épouse, ses filles, son fils, ses gendres et ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, Monsieur le Maire et le Conseil municipal présentent leurs sincères condoléances.

Françoise BOUVIER

LA SEMAINE DU GOUT DANS LES ECOLES D'OFFEMONT

COMPTE-RENDU DE LA CLASSE DE M^{me} PEUQUET.

La cuisinière du restaurant "Le Molière" est venue à l'école pour la journée du goût. Le but était de nous faire reconnaître les différents saveurs, le salé, le sucré, l'amer, l'acide.

La cuisinière était habillée tout en blanc avec une toque sur la tête : il faut toujours être très propre.

Pour le salé, nous avons dégusté trois sortes de pain : très salé, sans sel et normal.

Pour le sucré, nous avons eu droit à de la brioche. La première était très légèrement sucrée. La seconde l'était beaucoup plus.

Pour l'acide, nous avons goûté des pommes. La première était une reinette dorée, assez douce. La suivante était une boskop, bien acide.

Enfin, l'amer ! Pour la première fois de notre vie, nous avons goûté des fèves de cacao. Quelle amertume ! Le chocolat noir à 70 % de cacao était peu sucré. Le chocolat noir à 55 % de cacao l'était davantage. Puis nous avons eu droit au chocolat au lait, sucré, doux, mais qui sent moins le cacao.

La cuisinière nous a posé de nombreuses questions pour nous aider à trouver la meilleure utilisation de tous ces aliments.

Madame ALBERSAMMER, cuisinière du restaurant "Le Molière", est donc venue dans les trois écoles d'Offemont proposer une opération goût aux enfants des cours moyens.



Dans la classe de Philippe DUBOIS, à l'école Jean MACÉ.

LES TROIS QUARTIERS HLM D'OFFEMONT : les Casernes, Ganghoffer, l'Arso

La population totale de la commune d'Offemont était en 1990 de 4213 habitants.

1800 d'entre eux vivaient dans le quartier de l'Arso en 1992 et 811 aux Casernes et à Ganghoffer (données HLM du 31/12/92).

401 ménages étaient recensés à l'Arso contre 276 à Ganghoffer et aux Casernes.

Le nombre total d'enfants est de 724 à l'Arso, qui apparaît donc comme le quartier le plus jeune de la commune, de 282 aux Casernes et à Ganghoffer.

Peut-on rappeler, afin de faire comprendre les raisons pour lesquelles le contrat de ville a bénéficié exclusivement au quartier de l'Arso à Offemont, que 60 % des ménages logés dans le parc de l'OPHLM ont des revenus supérieurs à 5700 F, qu'à Ganghoffer et aux Casernes 71 % des ménages ont des revenus supérieurs à cette somme ; mais qu'en revanche, dans le quartier de l'Arso, 38 % seulement des ménages atteignent ce seuil, et 14 % ont des revenus compris entre 0 et 999 F.

La solidarité ne doit pas être un vain mot. C'est l'intérêt de tous.

Mentionnons que le quartier de l'Arso a développé une forte identité et qu'il publie son propre journal "Dis-leur". Dans l'un des derniers numéros parus, Patricia Zannolli et Ahmed Kadri ont effectué des recherches sur l'origine du mot Arso.

Rappelons enfin que les travaux nécessaires à la réhabilitation des réseaux d'assainissement ont eu lieu aux Casernes et que la voirie doit être refaite ce printemps.

Le secteur des Casernes, cadastre AD 164, comprenant la rue Romaine, les voies Cybèle, Minerve, Neptune, Junior, Cérès, Mercure, Saturne et la place du Forum font partie du domaine privé HLM.

Il est prévu que l'Office les rétrocède ainsi que les égouts pluviaux à la commune d'Offemont ; les réseaux d'eau potable et d'assainissement seront remis au District.

Françoise BOUVIER

OUTILS WOLF



LES TRACTEES DES PETITS ESPACES

Tondeuse EUROtondor tractées 46 cm

Chez votre
Conseiller Officiel :

Ets DI MARCO
TOUT POUR LE JARDIN
Vente et Réparation

12 bis, route de Montbéliard
90400 ANDELNANS
Tél. 84 22 30 51

LA CAF : Principal financeur du centre socio-culturel



*Mme PELISSIER,
Directrice de la CAF,
est l'invitée du Centre
socio-culturel
du Martinet.*



En présence de Monsieur le Maire d'Offemont et de nombreuses personnalités, M. VALBERT, Président du Centre, et M. MOKHTAR, Directeur ont accueilli M^{me} PELISSIER.

Les enfants, les adolescents et les animateurs du quartier ont participé en jouant des sketches, en présentant des danses.

Il y avait foule pour les applaudir.



AIDER LES PLUS DEMUNIS

Le secours populaire fournit à la commune d'Offemont les surplus de la Communauté européenne notamment.

De décembre à juin, du beurre, du fromage, des pâtes, de la viande, du lait, sont distribués à quarante familles résidant sur le territoire de la commune : les distributions ont lieu deux fois par mois.

Ces mêmes familles reçoivent un colis de Noël du Secours populaire.

En France, près de 30 000 tonnes de vivre gratuites ont servi à confectionner en 1993, 60 000 000 de repas, dans le cadre des banques alimentaires (BA) qui résultent d'une initiative conjointe du Secours Catholique, de l'Armée du Salut et d'Emmaüs, après que l'abbé Pierre ait, en 1984, dénoncé le scandale de la destruction des surplus agricoles.

Les BA ne distribuent pas directement les vivres aux populations qui en ont besoin, mais à des associations agréées, qui se chargent de les répartir entre les familles auxquelles ces aliments sont nécessaires.

Ne s'adressant que rarement à la population sans intermédiaire, les BA sont moins célèbres que les restaurants du cœur ouverts par Coluche en 1985.

Elles ne leur sont pas concurrentes mais complémentaires tant les besoins sont actuellement importants.

C'est d'ailleurs à l'initiative des restaurants du cœur qu'a eu lieu le 26 novembre la gigantesque collecte de vivres à laquelle beaucoup d'enfants des écoles ont participé.

Odette ALLEMANN

EXCLUSIONS : JUSQU'OU ?

Il n'y a pas une exclusion, mais des exclusions sociales. On recense les exclus de la santé, de la prévention, du logement, de l'éducation, de l'emploi, de la formation...

Il n'y a pas pire erreur que vouloir "traiter également des choses inégales".

Mais, dans tous les cas, on peut se référer à ces droits fondamentaux que sont les droits de l'homme. Il faut garantir à chacun des droits civiques, politiques, économiques, sociaux.

Bref, il faut garantir une vie digne, et ne pas oublier que certaines situations précaires remettent en cause, au sein d'une famille, les droits de l'enfant : le droit à une alimentation saine, à un logement, à des services médicaux, à une éducation gratuite, à des loisirs.

L'insertion est en vogue : le terme fait fortune. Mais les mots ne peuvent pas toujours masquer les déficits de compétences.

Et il reste à trouver les solutions originales qui permettront de redonner aux exclus du travail, sans retomber dans une logique d'assistance.

Sortir les exclus de leur trilogie quotidienne : drogue, chômage, misère, voilà un défi qui mérite qu'on le relève.

Un maître-mot : la solidarité.

Michel SCHROLL

L'ASSOCIATION FEMMES "LES BLEUETS"

a organisé le 17 décembre un repas de Noël à la salle polyvalente de l'Arso.



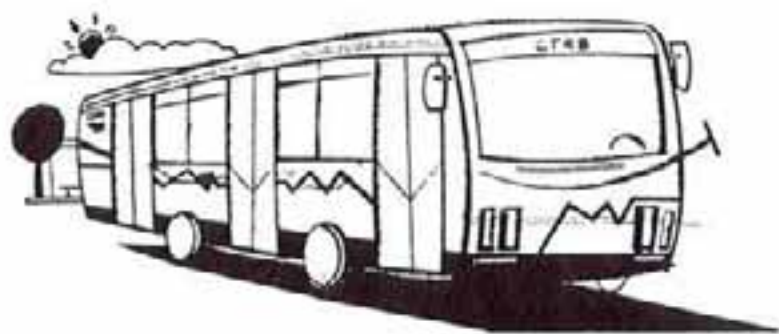
Louisa BENMADHI, la chaleureuse présidente de l'association.



Le radieux sourire d'une époustouflante danseuse de flamenco.



*Quand Marie-Louise SEIGEOT et Michel REINICHE
prêtent leurs jambes à un mille-pattes et que le meilleur danseur de funky
donne le rythme, quelle ambiance !*



**INFOS
BUS
84 21 08 08**



LE TRANSPORT DU TERRITOIRE

AIDER LES PERSONNES AGEES

Une publication de l'AUTB (Agence d'Urbanisme du Territoire de Belfort) confirme l'orientation à la baisse de la mortalité en France : l'INSEE envisage une durée de vie moyenne de 82 ans en 2020, de 86 ans en 2050.

Le vieillissement de la population, qui tient tant à la baisse de fécondité qu'à l'allongement de la durée de vie, est inéluctable.

COMMENT AIDER CES PERSONNES ?

I. En les aidant, tout d'abord à se maintenir à domicile, aussi longtemps que possible.

Il existe des services d'aides ménagères à domicile, qui assurent notamment l'entretien de l'intérieur.

Les services de repas à domicile permettent la livraison de repas équilibrés à des personnes qui, soit connaissent des difficultés passagères, soit n'ont plus une autonomie suffisante pour préparer ceux-ci.

Par ailleurs, le Conseil général a mis en place une politique d'aide au maintien à domicile pour les personnes âgées et handicapées : le fonds départemental d'aide au maintien à domicile permet, selon les revenus, de financer une partie des aménagements nécessaires.

Il peut s'agir :

- d'améliorer l'accessibilité des logements
- d'adapter leurs revêtements et équipements
- de faciliter la communication entre les pièces
- d'élargir l'espace visuel sur l'extérieur
- de mettre en place des dispositifs d'aide au déplacement (exemples : monte-escalier électrique, nivellement de seuil, siège élévateur pour baignoire, poignées de rampes de maintien pour toilettes et salles de bains).

Cette liste n'est pas limitative.

Le Conseil général propose aussi la téléalarme : si vous faites par exemple une mauvaise chute loin du téléphone, un discret boîtier pendentif, que vous portez en permanence, permet de déclencher, par simple pression du doigt, un transmetteur placé sous le téléphone et relié au SAMU qui identifie immédiatement le signal (ce système fonctionne dans un rayon de 100 mètres à partir de votre téléphone).

Dès réception du signal, le SAMU vous appelle. Si vous ne répondez pas, des secours sont immédiatement envoyés, et votre médecin traitant est automatiquement prévenu : il peut donc rejoindre l'équipe de première urgence qui est à votre domicile.

L'abonnement mensuel est fonction de vos ressources : il varie entre 20 et 150 F.

II. En leur assurant un hébergement de qualité si le maintien à domicile est impossible.

L'AUTB note qu'au cours des 30 dernières années, les modes de vie de la population ont changé. En 1962, les personnes âgées vivant seules étaient moins nombreuses que celles vivant avec des proches. En 1990, elles sont deux fois plus nombreuses.

Les hébergements en structure collective dans le Territoire de Belfort sont soit des centres de long séjour, soit des maisons de retraite, soit des logements foyers, ou encore des centres de convalescence :

- **Centre de long séjour :**
Le Chênois - Bavilliers
- **Maisons de retraite :**
Le Chênois - Bavilliers
Le Chênois - Delle
Maison blanche - Beaucourt
Léon Belot - Beaucourt
St-Joseph - Giromagny
Rougemont-le-Château
- **Logement foyer** (comportant des sections de cure médicale) :
Marcel Braum - Bavilliers
Vauban - Belfort
La Rosemontoise - Valdoie
- **Centre de convalescence**
Service convalescent Rougemont-le-Château

III. A Offemont, 188 personnes ont plus de 70 ans

Un colis de Noël est distribué à chacune d'elle par la commune, qui leur offre également un repas.

Celui-ci a eu lieu, cette année, en octobre à la salle paroissiale : 70 personnes y ont assisté. Un service de repas à domicile (fournis par la commune d'Etueffont) fonctionne pour les personnes qui en font la demande.

De même un service d'aides ménagères (mises à disposition par l'UDASAD, 2 avenue des Usines 90000 Belfort - Tél. 84 28 23 82) et un service de garde de personnes âgées (Centre Jean Moulin 90300 Valdoie - Tél. 84 26 58 15) peuvent être sollicités par les habitants de la commune.

M^{me} ALLEMANN, adjointe aux affaires sociales, est, chaque après-midi, à l'exception du mercredi, à votre disposition pour convenir avec vous d'un entretien au cours duquel elle vous fournira tous les renseignements souhaités (Mairie d'Offemont : 84 26 01 49).

Odette ALLEMANN
Françoise BOUVIER

NOUVELLES DISTRICALES

I. PERMIS DE CONSTRUIRE ET DEFENSE INCENDIE

Le maire d'une commune peut engager sa responsabilité lorsqu'il délivre un permis de construire ou un certificat d'urbanisme en l'absence d'une défense correcte contre l'incendie.

Le réseau d'eau du DAB (District de l'agglomération belfortaine) assure globalement une protection satisfaisante puisque sur les 1500 bouches ou poteaux à incendie répartis sur le Territoire du DAB, seuls 87 n'ont pas le débit nécessaire.

La commune d'Offemont est équipée de 60 poteaux d'incendie, dont 10 ont un débit inférieur à 60 m³/heure et donc un débit insuffisant.

Outre ces 60 poteaux incendie, la commune a 2 poteaux auxiliaires (dont le débit est inférieur à 30 m³/heure).

Cette situation communale, aussi imparfaite qu'elle soit, est cependant plus favorable que celle vécue par la commune de Roppe.

Celle-ci a en effet, sur un total de 23 poteaux d'incendie, 10 d'entre eux qui ont un débit insuffisant.

Le Conseil de District, suite à un rapport présenté par B. PY, a considéré au cours de sa réunion du 21/9/1994 que :

Tous les problèmes ne pourront pas être résolus par le seul réseau d'eau, soit que ce dernier ne permettra plus de renforcement en raison de sa configuration, soit que l'installation d'une nouvelle conduite suréquipée pour la distribution domestique présentera des risques d'altération de la potabilité de l'eau par suite du faible écoulement du fluide.

Il conviendra alors de prendre en considération les points d'eau naturels, ou de construire des réserves artificielles.

Les points d'eau naturels concernent essentiellement les étangs et les points de puisage sur les cours d'eau. Une aire d'accès doit cependant être aménagée. Les réserves artificielles peuvent être constituées par des citernes, bassins ou piscines.

Il est à noter que les citernes enterrées présentent, par rapport aux bassins, de nombreux avantages au point de vue de la réduction des risques d'accidents et de la diminution des inconvénients du gel et de l'évaporation.

Une réserve artificielle doit être créée en un endroit judicieusement choisi en fonction du site à défendre et doit être facilement accessible en toutes circonstances. Elle doit, en outre, avoir une capacité minimale de 120 m³ d'eau."

A Offemont, il résulte d'un courrier adressé à M. ROSSI au District, en date du 9 septembre 1994 que, après examen des piscines susceptibles d'être utilisées en cas de sinistre, l'ensemble du réseau de la Commune ne semble pas présenter d'anomalies importantes - le quartier de l'Arsoit méritant toutefois un examen approfondi.

Ce problème a fait l'objet d'une question écrite posée par Jean-Pierre Chevènement au Ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire.

II. COLLECTE ET TRAITEMENT DE TOUS LES DÉCHETS DES MÉNAGES PAR LE DISTRICT.

▪ Les ordures ménagères sont collectées 2 fois par semaine et traitées par les services du DAB (la collecte mécanisée a été mise en place en 1989).

▪ Les déchets encombrants sont collectés par le DAB sur rendez-vous.

Les branches d'arbres, palettes, sommiers et matelas notamment, sont broyés par l'entreprise BAUMANN (Est-recyclage) installée sur le territoire de la commune d'Offemont.

Les déchets verts et branches en fagots < 80 cm sont mélangés dans les ordures ménagères pour incinération.

▪ Le District a mis en place différentes collectes sélectives :

Le verre est collecté par apport volontaire dans les conteneurs du DAB (qui, à Offemont sont situés rue des Soiras, rue du Ballon, près du cimetière, et à Ganghoffer).

Les piles usagées sont également collectées par apport volontaire (cimetière).

Françoise BOUVIER

CHAUFFAGE - SANITAIRE - COUVERTURE

ENTREPRISE ETTWILLER

11 bis, rue de Saverne - 90000 BELFORT - Tél. 84 21 26 66

Chauffage - Gaz - Tous systèmes

**BEAUME COUVERTURE
ZINGUERIE**

**Bardage - Charpente
Pose de velux**



30, rue des Cerisiers 90300 OFFEMONT
Tél./fax : 84 26 26 38

INAUGURATION DU BUNGALOW TENNIS-OFFEMONT

Le tennis club a dignement fêté cela : en juin dernier, l'équipe 1 accédait en Division Régionale IV, représentant ainsi le Territoire lors du prochain championnat de cette catégorie.

En juin également, d'autres efforts ont été récompensés par l'inauguration du Club House en présence de Monsieur le Maire, des représentants du Conseil Général, du Conseil Municipal, de J.P. DARTEVELLE Président de la ligue de tennis de Franche-Comté, d'autres personnalités et une bonne centaine de membres du club.



Rappelons qu'une opportunité s'était présentée dès la première année d'existence du TCO, sous la forme de la possibilité de rachat au Tennis Club de Belfort d'un chalet à démonter.

Avec un bel élan, l'association a procédé à l'acquisition du bâtiment qui a été démonté, et remonté planche par planche par les membres bénévoles du TCO sur un emplacement qui avait été préparé à cet effet par la municipalité d'Offemont (voir les éditions précédentes d'Offemont Réalité).

Au début de l'année, la municipalité a procédé à l'installation de douches et d'un sanitaire permettant ainsi aux joueurs de disposer d'un lieu plus convivial pour se changer après le sport.

La Fédération Française de Tennis, en reconnaissance des efforts fournis par tous pour créer ce lieu de rencontre, a officiellement remis une subvention au TCO lors de l'inauguration.

A nouveau, lors de cette manifestation, a été évoqué le manque de structure couverte pour la pratique du tennis toute l'année, notamment pour l'école de tennis qui regroupe chaque samedi environ 40 enfants et l'entraînement des équipes.

Pour cette réalisation, nous avons reçu le soutien des personnalités présentes à l'inauguration et tous les moyens sont à présent recherchés pour rassembler tous les partenaires autour de ce projet.

Le bilan de la saison passée a encore été positif à tous points de vue, il ne manquerait que cette structure couverte pour que le TCO progresse encore sur sa lancée.

Rappelons que les tarifs d'inscription au TCO figurent parmi les plus attractifs du Territoire de Belfort.

Saison 1994/1995 (pour l'année) :

Jeunes : 90 francs + licence 60 francs soit 150 francs

Cours jeunes : 50 francs pour l'année.

Adultes : 195 francs + licence 95 francs soit 290 francs

Stage d'initiation adultes organisé au printemps.

Le montant de la licence peut être remboursé au premier achat de matériel, chaussures, survêtement,...

Un tarif famille a été élaboré permettant aux enfants de jouer gratuitement (en s'acquittant de la licence) dans la mesure où ses parents sont inscrits au club.

Ne serait-ce pas là une raison suffisante pour se mettre au tennis ?

Tous les renseignements pour les inscriptions en mairie.

Marie-Claude ALBERT

ELECTRICITE GENERALE

**INSTALLATEUR
AGREE**



EDF

Roger WILLIG

**83, rue Aristide Briand - OFFEMONT - 90300 VALDOIE
Tél. 84 26 05 50**

S.A. CUNCHON

FRÈRES



Peinture, papiers peints,
revêtements sols et murs,
plâtrerie, vitrerie, étanchéité
et ravalement de façades, sablage,
Isolation intérieure et extérieure,

106, rue A. Briand 90300 OFFEMONT
Tél. 84 26 04 02 - Fax. 84 26 56 17

René RUST

23, rue A. Briand
90300 OFFEMONT
Tél. 84 58 54 00
Fax. 84 58 54 19



CHAUDRONNERIE - TOLERIE
TUYAUTERIE INDUSTRIELLE
RÉSERVOIRS A PRESSION
GALVANISATION A CHAUD
DÉCOUPAGE AU LASER

ASSURANCE QUALITÉ ISO 9002

Pour tous vos problèmes

MOUGENOT

TRAITEUR

76, Avenue Jean-Jaurès - 90000 BELFORT
Tél. 84 21 45 15



Mécanique Générale Offemontoise

LEPAUL

SA au capital de 250 000 F

B.P. 325-ZAC du Ballon-F 90300 OFFEMONT
Tél. 84 26 01 30 - Télécopie 84 26 21 15

Radio France

BELFORT
95.2

MONTBELIARD 94.6

*1ère radio
locale FM*

Centre Commercial des 4 As
Belfort

Tél. 84 21 81 90

SOUVENIRS : LES ANNEES 80

Cindy, Audrey, Lise,
Cyrille, Nicolas,
François, Pierre...
Ils s'appelaient
encore grand
chef Sioux,
Robin des Bois,
Davy Crockett,
la Tortue,
Jolie Lady,
Petit Lutin,
Belle Etrangère,
Clown Blanc.



Ce sont aujourd'hui
des adolescents qui
roulent en "mob" et
ont troqué leur dégui-
sement pour une
paire de baskets, des
jeans troués, un T-shirt
défiant, par sa lon-
gueur et son ampleur,
les lois de la symétrie,
de et du bon goût.

Nous, parents, avons
bien compris qu'ils
se déguisaient encore
mais, incorrigibles
ringards, nous gar-
dons au cœur la nos-
talgie des carnivals
d'antan...



LES PETITS BOSSUS D'OFFEMONT

Il y avait une fois, à Offemont, deux petits bossus, tout petits et tout bossus, crussi petits et crussi bossus que vous pouvez l'imaginer. Vus de dos, on les aurait confondus, tant les collines qu'ils transportaient étaient semblables, mais à les contempler de face la méprise était impossible. L'un avait la figure maigre, le teint jaune, les traits tirés, le regard inquiet et méfiant. Inconsolable de sa disgrâce physique, il en voulait à toute l'humanité, comme si elle en eût été responsable. Il ne cessait de se plaindre, s'irritait de la moindre allusion à sa difformité, d'un regard même lancé vers ses épaules, et ne rêvait que de se venger de son sort en faisant à son entourage toutes les méchancetés possibles. On l'appelait, au village, Bossu-tant-pis. L'autre, au contraire, avait la figure ronde et pleine, fraîche et rose, les lèvres relevées par un perpétuel sourire qui creusait des fossettes au milieu de ses joues ; ses yeux francs pétillaient d'esprit et de gaieté. De sa bosse, il était le premier à rire ; il s'en vantait plaisamment, comme d'un ornement auquel tous ne pouvaient prétendre ; il déclarait prendre en pitié l'immense multitude des humains assez mal bâtis pour avoir un affreux dos plat et droit. Toujours aimable avec tous, toujours prêt à rendre service, il était la joie du village et le boute-en-train de toutes les fêtes auxquelles on ne manquait jamais de l'inviter. C'était Bossu-tant-mieux.

Or, un jour, il lui arriva la plus extraordinaire des aventures. Il s'en était allé à Héricourt et, après quelques heures joyeusement passées en compagnie d'amis, il avait, le soir venant, repris le chemin d'Offemont. Mais, la course étant longue, il voulut, pour arriver plus vite, prendre à travers bois un raccourci. Bientôt, dans la demi-obscurité qui régnait déjà sous la voûte des grands arbres, il perdit son chemin, erra de sentier en sentier, et lorsque la nuit tomba tout à fait, il était bel et bien perdu. Que faire, sinon marcher toujours droit devant soi, avec l'espoir de sortir enfin des bois, de trouver un village, une maison, de rencontrer peut-être un passant attardé qui vous remette dans la bonne voie ? Il marchait donc, non sans peine, à travers taillis et futaies, de plus en plus obscurs, quand tout à coup, entre les branches, il aperçut une lueur, comme un feu de bûcheron ou de charbonnier. De toute la vitesse de ses petites jambes, pourtant bien fatiguées, il s'approcha et parvint enfin au bord d'une clairière où il s'arrêta stupéfait.

Au milieu de l'espace libre, un grand feu de branchages brûlait, auprès duquel un bouc énorme était assis. Ses yeux luisaient comme des braises, ses cornes se dressaient triomphalement vers le ciel, et sa barbiche, par instants, semblait une flamme semblable à celles du brasier auquel il se chauffait. Tout autour de lui, mangeant, buvant et échangeant de mystérieuses conversations, des femmes étaient installées sur l'herbe, brunes et blondes, belles ou laides, jeunes et vieilles, de tout costume et de toutes conditions. Bossu-tant-mieux, sans s'en douter, se trouvait tout au haut du mont d'Urcerey, où, comme chacun sait, les sorcières de toute la région se rendaient à leur infernal sabbat.

Tout autre se fût enfui, épouvanté. Lui, au contraire, trouva le spectacle drôle et voulut le voir de plus près. Brusquement, il sortit du fourré qui l'abritait, parut en pleine lumière et, tirant son chapeau, fort poliment, il salua : « Bien le bonsoir, Mesdames, et toute la compagnie ! ».

Là dessus le bouc disparut comme s'il fût rentré sous terre, et parmi les genaches il y eut grand émoi. Sautant sur leurs balais, elles allaient s'envoler dans toutes les directions quand soudain l'une d'entre elles s'écria dans un rire : « C'est le petit bossu d'Offemont ! » Aussitôt sa gaieté fut contagieuse ; ses compagnes descendirent de leurs montures et s'approchèrent du bossu, tout stupéfait de trouver là tant de personnes connues d'Offemont et de Pérouse, de Belfort et d'Essert, de Chèvremont, de Danjoutin, d'Ayiécans et même de Leupe. Mais, sans en paraître troublé, il les salua poliment, trouva pour chacune un mot plaisant, puis il s'assit au milieu d'elles, prit part à leur festin, et fut si gai, si malicieux, si spirituel, que tout son auditoire fut charmé et ne regretta pas le Maître disparu. Bossu-tant-mieux avait fait la conquête de toutes les sorcières du pays !

Pourtant, après s'être reposé, restauré et très honnêtement diverti en cette étrange compagnie, il songea que la nuit s'avançait, qu'Offemont était encore bien loin et qu'il était grand temps d'en reprendre le chemin.

Se levant donc, il s'excusa et, saluant du chef, il se préparait à partir, quand ses hôtesse se mirent à chuchoter entre elles et à le regarder en riant. Puis soudain deux sorcières s'approchèrent de lui, d'une brusque poussée le firent chavirer nez à terre et l'y maintinrent solidement. Le temps d'un éclair, il sentit comme un froid dans le dos, et, se relevant, il vit une genache, armée d'un grand couteau tranchant comme un rasoir, avec lequel elle venait de lui ôter sa bosse. Telle était, lui dit-on, la récompense de sa gentillesse et de sa bonne grâce. La bosse jamais ne repousserait plus, mais à deux conditions : c'est que jamais il ne révélerait le nom d'aucune des sorcières qu'il venait de reconnaître, et que jamais non plus, ni lui ni aucun autre ne chercherait à assister aux mystères du sabbat.

Sans insister davantage, Bossu-tant-mieux promit, remercia, partit, et rentra au logis où l'on fut bien étonné, mais bien joyeux aussi de le voir revenir aussi droit que le plus beau gars du pays. Bientôt il se maria, fut très heureux en ménage, mais tint fidèlement la promesse qu'il avait faite là-haut, sur le mont d'Urcerey.

Or, Bossu-tant-pis avait contemplé avec la rage que vous devinez l'étonnante métamorphose de son ancien compagnon d'infortune. Jaloux de son bonheur, il devint plus mauvais encore et se rendit insupportable à tel point qu'on se prit à le détester de toutes parts. Son rêve, bien entendu, était d'aller un jour, lui aussi, au sabbat et d'y obtenir l'aplanissement de son dos, et quand celui qui avait été Bossu-tant-mieux lui rappelait la défense expresse des sorcières et le mettait en garde contre leur colère, il se refusait à le croire. Histoire absurde, se disait-il, méchamment inventée pour l'empêcher de bénéficier à son tour de la puissance mystérieuse des genaches. Il se mit donc à errer dans les parages du mont d'Urcerey, guettant, par les nuits sans lune, la lueur du grand feu qui lui révélerait la tenue de la diabolique assemblée.

Il y alla si longtemps qu'une nuit enfin il vit briller la flamme. Tout droit, il marcha vers elle, et il en était tout proche quand une voix soudain s'écria : « Qui va là ? » Les sorcières, en effet, prenaient maintenant des précautions pour éviter d'être surprises une seconde fois.



« Le petit bossu d'Offemont », répondit-il sans se troubler. Mais il fut accueilli par des cris de colère et des malédictions, les coups de balai se mirent à pleuvoir sur son dos, et il décida de le punir sur-le-champ. Vite, on alla quérir la bosse ôtée jadis à son confrère Tant-mieux, et comme son dos, suffisamment orné, ne pouvait la recevoir, on la lui mit sur la poitrine. Puis, après avoir dansé autour de lui une ronde infernale, les sorcières le laissèrent retourner à Offemont, bossu par devant, bossu par derrière, tel un lamentable Polichinelle. Ce fut grande joie dans tout le village, où tous furent heureux de voir récompensée la gentillesse de Bossu-tant-mieux, et punie comme elle le méritait la méchanceté de Bossu-tant-pis.

J. Joachin

Ce conte a été publié dans une ancienne revue ou un vieil ouvrage qu'il n'a pas été possible d'identifier. Pouvez-vous nous aider ?

COMMUNIQUÉ DE L'ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE D'OFFEMONT

Section Football : A.S. OFFEMONT

est constituée d'un comité composé comme ci-dessous :

Président : M. Emilio SANTILLI
Vice-président : M. Christian CLEMENT
Secrétaire : M. Jean-François MAUVAIS
Trésorière : Mme Nicole FILSETTI
Entraîneur : M. François FILSETTI
Membres : M. Claude MOUGENOT
 M. Eric BARDOT
Arbitre : M. Jean-Pierre SANTILLI
et d'une équipe séniors.

Au cours de la saison 92-93, l'équipe entraînée par M. CLEMENT Christian, et évoluant en troisième division de district a terminé seconde de son groupe et ce sans connaître la défaite en championnat, ce qui lui valut, étant meilleure deuxième de monter en deuxième division de district.

La saison 93-94, année d'apprentissage en seconde division, et toujours sous la direction de M. CLEMENT Christian fut très difficile avec : 8 matchs gagnés, 1 nul et 12 défaites, mais lui permit tout de même de se maintenir en terminant dixième sur douze équipes.

Pour la saison 94-95, sous la direction de M. FILSETTI François et avec un effectif de 22 joueurs, l'équipe se trouve à la trêve (décembre 94) à la quatrième place de son groupe de deuxième division avec : 4 matchs gagnés, 2 nuls et 4 défaites.

Afin de pouvoir faire face aux dépenses, l'A.S. Offemont organise chaque année :

- une vente de calendriers en fin d'année
- une soirée dansante courant février, pour 1995 elle aura lieu le 18 février à l'hôtel "mon village".
- un tournoi de football au stade communal d'Offemont au mois de juin.

Toutes personnes désirant s'intéresser à la vie du club (joueurs, dirigeants, etc...) peuvent s'adresser à :

M. Emilio SANTILLI
19, rue des Eygras
90300 OFFEMONT
Tél. 84 26 39 96

M. Jean-François MAUVAIS
26, rue André BOULLOCHE
90300 VALDOIE
Tél. 84 26 61 90



Agrément préfectoral
N° 1021 du 03.04.92

EST RECYCLAGE

59 rue des Commandos d'Afrique
90300 OFFEMONT

☎ 84 26 82 43
FAX. 84 26 84 46

**DESTRUCTION DE TOUS DÉCHETS
DE L'INDUSTRIE AU PARTICULIER, SAUF
LIQUIDE ET PRODUITS TOXIQUES**

**PRISE EN DÉCHARGE DE TOUS
REMBLAIS ET MATÉRIAUX INERTES**

LOCATION DE BENNES

Ouvert du lundi au vendredi de 7 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30
le samedi de 8 h 30 à 11 h 30



EST B.T.P.

Bâtiment - Travaux publics

59 rue des Commandos d'Afrique
90300 OFFEMONT

☎ 84 26 20 77 / 84 26 82 43
FAX. 84 26 84 46

**TRAVAUX BÂTIMENT
TRAVAUX PUBLICS**

TRANSPORT

**LOCATION D'ENGINS
ET DE MATÉRIEL**

OFFEMONT- ARSOT :

Toutes ont une passion
commune : la danse.

